



Conseil économique et social

Distr. générale
17 décembre 2015
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante-septième session

8-11 mars 2016

Point 4 l) de l'ordre du jour provisoire*

**Questions soumises pour information : statistiques
des pays dont l'économie repose sur les ressources
naturelles**

Rapport du Groupe d'Oulan-Bator sur les statistiques des pays dont l'économie repose sur les ressources naturelles

Note du Secrétaire général

Conformément à la décision 2015/216 du Conseil économique et social et aux pratiques établies, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre le rapport du Groupe d'Oulan-Bator sur les statistiques des pays dont l'économie repose sur les ressources naturelles, dans lequel on trouvera un résumé des travaux du Comité directeur à sa quatrième réunion et le programme de travail du Groupe. La Commission est invitée à prendre note du présent rapport, et notamment de la structure et du calendrier le projet de manuel sur les statistiques des pays dont l'économie repose sur les ressources naturelles qui y sont présentés.

* E/CN.3/2016/1.



Rapport du Groupe d'étude d'Oulan-Bator sur les statistiques des économies sur les ressources naturelles

I. Introduction

1. L'initiative commune de la Mongolie et de l'Australie visant à créer le Groupe d'étude d'Oulan-Bator sur les statistiques des économies basées sur les ressources naturelles a été examinée et adoptée par la Commission de statistique lors de sa quarante-troisième session, tenue à New York du 28 février au 2 mars 2012 (voir E/2012/24, chap. I.B, décision 43/108).

2. La principale mission du Groupe d'Oulan-Bator consiste à élaborer des consignes méthodologiques et pratiques sur la mesure statistique des économies basées sur les ressources naturelles. Pour ce faire, il définira des concepts et des méthodes permettant de recenser les activités et les investissements dans le secteur extractif et d'évaluer précisément la contribution du secteur à l'économie, de même que les répercussions de l'activité minière sur d'autres secteurs sociaux et économiques, dans le cadre du Système de comptabilité nationale. En outre, le Groupe collaborera avec des pays dont l'économie repose sur les ressources naturelles et formulera des recommandations pratiques pour mesurer les incidences de l'industrie minière sur l'environnement et la société, dans l'objectif d'assurer l'exhaustivité, la fiabilité, l'exactitude, l'actualité et la comparabilité des données statistiques pertinentes.

3. Le Groupe a l'intention de publier un manuel sur les statistiques des pays dont l'économie repose sur les ressources naturelles, dans lequel seront décrites les consignes méthodologiques et pratiques concernant la mesure statistique.

II. Activités du Groupe d'étude d'Oulan-Bator en 2015

4. En 2015, le Groupe d'Oulan-Bator s'est employé essentiellement à examiner les méthodologies à suivre pour mesurer l'incidence de l'industrie minière sur l'économie, la société et l'environnement. Il a établi un ensemble standard d'indicateurs et prépare actuellement des recommandations pratiques et des stratégies d'application à l'intention des pays.

A. Réunions

5. Depuis la troisième réunion du Comité directeur du Groupe d'Oulan-Bator, tenue à Vienne en 2014, le Groupe :

a) A présenté son rapport et les observations des pays membres à la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat pour qu'elle les transmette à la Commission de statistique;

b) A mené des vidéoconférences avec la plupart de ses membres sur des questions spécifiques et les mesures prises par les pays membres;

c) A rédigé des chapitres du manuel;

d) A préparé le manuel avec l'aide substantielle de plusieurs organisations internationales, y compris l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et le Fonds monétaire international (FMI).

Quatrième réunion [Sydney (Australie)]

6. La quatrième réunion du Comité directeur, accueillie par l'Institut australien de statistique, a été organisée à Sydney du 15 au 17 septembre 2015. Y ont participé des représentants de l'Australie, de la Fédération de Russie, du Mexique, de la Mongolie, du Viet Nam, de la CESAP et de l'ONUDI. Le Comité a discuté des grandes lignes du manuel et des activités de suivi prévues jusqu'en février 2016, et est convenu de soumettre une version provisoire du manuel à la Commission de statistique en 2016.

7. Le Comité directeur a décidé ce qui suit :

a) Il convient d'amener les pays à intensifier leurs efforts et à participer plus activement à l'élaboration du futur manuel;

b) Tous les chapitres du manuel devraient être révisés et assemblés en tenant compte des observations du Comité et il convient d'y ajouter les meilleures pratiques et des études de cas et de joindre en annexe un ensemble d'indicateurs;

c) Le rapport du Groupe d'Oulan-Bator devrait être établi et soumis à la Commission de statistique d'ici à novembre 2015;

d) La version provisoire du manuel devrait être achevée et soumise à la Commission de statistique en 2016;

e) Des observations sur le rapport du Groupe devraient pouvoir être formulées à l'occasion de la quarante-septième session de la Commission de statistique, en 2016;

f) Il convient d'envisager la tenue d'une manifestation parallèle à la quarante-septième session de la Commission de statistique, compte tenu de la nécessité de rallier davantage de soutien en faveur des travaux du Groupe;

g) L'ONUDI devrait promouvoir plus largement les activités du Groupe.

B. Gouvernance

8. Dans son précédent rapport (E/CN.3/2015/27), le Groupe d'Oulan-Bator a indiqué que, depuis 2012, le Brésil et l'Azerbaïdjan n'avaient participé à aucune réunion. Depuis lors, l'assiduité de plusieurs membres s'était considérablement dégradée, ce qui avait ralenti les progrès accomplis dans l'élaboration du manuel. Si le Groupe ne bénéficie pas d'un engagement suffisant de la part de ses membres, il risque de ne pas être en mesure de respecter la date butoir de 2017.

C. Principaux résultats

9. Les travaux du Groupe d'Oulan-Bator ont débouché sur un certain nombre de résultats importants, notamment sur une série d'exposés présentés lors de ses réunions en 2014 et 2015. Ces exposés représentent une somme de travail

importante de la part des membres du Groupe, qui sera prise en compte dans la version finale du manuel.

10. Le Groupe s'est mis d'accord sur les grandes lignes du manuel, et les membres ont été chargés de compléter les chapitres, selon qu'il conviendra.

11. Le rapport de la quatrième réunion du Comité directeur sera établi.

12. Une version provisoire du manuel, dont les chapitres sont rédigés par les membres, a été élaborée. Elle a ensuite été assemblée par la Mongolie et présentée au Groupe afin qu'il l'examine et formule des commentaires. À ce jour, les chapitres ont été rédigés de la manière suivante :

a) Chapitre 1 : Australie;

b) Chapitres 2 à 4 : institut national de statistique de la Fédération de Russie, Mexique et ONUDI;

c) Chapitres 5 et 6 : Mongolie et FMI. Le Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants, la Chine et le Kazakhstan doivent encore apporter leur contribution;

d) Chapitres 7 et 8 : Australie et Inde; L'Inde, la République islamique d'Iran, le Kazakhstan, Madagascar et le Viet Nam doivent encore apporter leur contribution;

e) Chapitres 9 et 10 : Australie.

13. Le manuel comporte un glossaire qui a été élaboré à partir des travaux effectués par le Mexique.

III. Activités futures du Groupe d'étude d'Oulan-Bator

A. Manuel

14. Les membres poursuivront la rédaction des chapitres du manuel, en se fondant sur les discussions du Comité directeur à sa quatrième réunion, et les soumettront à l'équipe de gestion du Groupe. Cette équipe assemblera les chapitres et se chargera d'établir la version finale du projet de manuel, qui sera envoyée à la Division de statistique pour ensuite être transmise à la Commission de statistique à sa quarante-septième session, en 2016, en vue de recueillir ses observations.

B. Programme de travail

15. Le Groupe d'Oulan-Bator a l'intention d'organiser des vidéoconférences pour discuter des questions relatives à l'élaboration du manuel. Il fera également circuler des minutes, des décisions et des plans d'action à l'intention de ses membres.

16. Une note d'information reprenant des suggestions et des études de pays utiles à l'élaboration du manuel et fondées sur les discussions qui ont eu lieu à la quatrième réunion du Comité directeur sera mise à disposition.

17. La Commission de statistique recevra la version provisoire du manuel, qui sera également distribuée aux membres du Groupe.

18. Le Comité directeur tiendra sa cinquième réunion en août 2016 en Mongolie. Des invitations seront envoyées aux membres et un programme sera distribué avant la réunion.

IV. Suite à donner par la Commission

19. La Commission de statistique est invitée à prendre note du rapport, notamment de la structure du manuel et du calendrier prévu.
